



RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service : DP AEI
Sous-direction
Bureau

Cayenne, le 08 avril 2022

Le recteur de la Région académique de Guyane

à

Affaire suivie par :
Sandra TRESORCA
Gestionnaire des personnels d'inspection
Tél : 05 94 27 19 97
Mél : dpa@ac-guyane.fr

Mesdames et messieurs les Recteurs d'académie

Route de Baduel BP 6011
97306 Cayenne Cedex

Objet : Mouvement inter et intra-académique des Directeurs Adjointes Chargés de SEGPA

Références :

Décret n° 81-482 du 8 mai 1981 modifié fixant le régime de rémunération applicable à certains emplois de direction d'établissement ou de formation relevant du ministre de l'éducation ;
Circulaire ministérielle n°81-497 du 2 décembre 1981 modifiée ;
Décret n° 2020-1030 du 11 août 2020 relatif aux personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale

J'appelle votre attention sur les modalités de demande de mutation des DACS dans la Région académique de Guyane.

Vous trouverez ci-joint le formulaire de demande de mutation et la liste des postes vacants.

Les dossiers, accompagnés d'une fiche de synthèse, doivent être transmis par voie hiérarchique, au plus tard le **27 mai 2022**.

Je vous remercie par avance pour votre précieuse collaboration.

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général d'Académie

Emmanuel HENRY

PJ :

Formulaire de demande de mutation
Liste des postes vacants